

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.M.R. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 42 avenue DE LA REPUBLIQUE 75011 Paris 11E Arrondissement Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 84903124000013 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122025	N-1 31122024
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	270 000	270 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	28 784	3 496
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	36 043	34 298
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	Participations	CS	CT		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 741	2 741
	TOTAL (II)	BJ	BK	64 828	310 535
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	3 320	3 663
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
ACTIF CIRCULANT	Créances	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	6 460	708
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	101 619	124 845
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	5 266	4 339
COMPTES DE RÉGULARISATION	TOTAL (III)	CJ	CK	116 665	133 555
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	430 546	444 090
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.M.R.

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....000.....)			DA	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	217 741	152 285
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	54 975	65 456		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	273 815	218 841		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	51 531	114 088		
	Emprunts et dettes financières divers		(dont emprunts participatifs	EI	)	DV		
	Instruments financiers à terme			DI				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	22 878	21 785		
	Dettes fiscales et sociales			DY	48 108	55 392		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	34 213	33 985		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL (IV)			EC	156 730	225 249			
Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)			ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	430 546	444 090			
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	156 730	225 249	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les fonds commerciaux ne sont pas amortis sur 10 ans, conformément à l'article **214-3 du PCG**.
- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Copie certifiée conforme
à l'original

GERGE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations significatives**- CHANGEMENTS COMPTABLES -**

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable**Changement de méthode à l'initiative de l'entité****Changement d'estimation****Correction d'erreurs****- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -**

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	270 000			270 000
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	30 594			30 594
Installations générales, agencements, aménagements divers	52 299	13 440		65 739
Matériel de bureau et matériel informatique	902			902
Mobilier	8 732			8 732
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	2 741			2 741
TOTAL GENERAL	365 269	13 440		378 709

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	27 098	1 687		28 784
Installations générales, agencements, aménagements divers	21 412	6 907		28 319
Matériel de bureau et matériel informatique	754	148		902
Mobilier	5 470	1 352		6 822
TOTAL GENERAL	54 734	10 094		64 828

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement*	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements			13 440		
Immobilisations financières					
TOTAL GENERAL			13 440		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels		1 687		
Installations générales, agencements		6 907		
Matériel de bureau et matériel informatique		148		
Mobilier		1 352		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		10 094		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE -

(Art. 832-6)

Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	3 320	3 663		343
Approvisionnements				
TOTAL I	3 320	3 663		343
Production				
Production en cours				
TOTAL	3 320	3 663		343

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dépréciations des stocks et en-cours

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 741	0	2 741
Personnel et comptes rattachés	1 400	1 400	
Impôts sur les bénéfices	4 269	4 269	
Taxe sur la valeur ajoutée	598	598	
Débiteurs divers	193	193	
Charges constatées d'avance	5 266	5 266	
TOTAL	14 467	11 726	2 741

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	10.00	100			100

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	100	10	
TOTAL	100		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	1 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	100			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	152 285	65 456		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	65 456			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	218 841	65 456		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				100
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				217 741
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				54 975
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres				273 815

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	21 491	21 491		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	30 040	30 040		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 878	22 878		
Personnel et comptes rattachés	27 967	27 967		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 292	13 292		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 374	6 374		
Autres impôts taxes et assimilés	475	475		
Groupe et associés	34 213	0	34 213	
TOTAL	156 730	122 517	34 213	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 785			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	66 341			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES DE PASSIF -

(Art. 832-17)

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Régularisations omptes de tiers	199	671800
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
TOTAL	199	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **7 personnes**, conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

Le 19/03/2026
GERGES AWNY Président

Copie certifiée conforme
à l'original

GERGES

A.C.M.R.

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Capital Social : 1.000 euros

Siège Social

42 avenue de la République
75111 PARIS 11^{ème} ARRONDISSEMENT

R.C.S PARIS 849 031 240

SIRET 849 031 240 00013

APE 5610A



**PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente juin, à dix-huit heures.

Les actionnaires de la Société par Actions Simplifiée A.C.M.R., au capital de mille euros (1.000) divisé en cent actions (100 actions), se sont réunis au siège social à PARIS 75011 – 42 avenue de la République, sur convocation de la gérance.

Monsieur GERGES Awny Daniel préside la séance en qualité de président.

Le président constate que l'Assemblée réunissant la totalité des actionnaires, peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Il rappelle que l'Ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

Rapport du président sur la situation de la société durant l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2025 ainsi que sur les conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice.

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- Quitus au Président,
- Emoluments du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et décision à cet égard.

G.A G.M G.A

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1. La feuille de présence,
2. L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025
3. Le rapport de gestion établi par le président,
4. Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
5. Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Il rappelle également que le rapport du président sur les opérations de l'exercice écoulé, le compte de résultat, le bilan ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressées aux actionnaires plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée ; l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Monsieur Le Président donne ensuite lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, il ouvre la discussion.

Après divers échanges de vues, et personne ne demandant plus la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2025 les approuve, tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée constate que l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 54 974.58 euros. Elle décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

- Affectation au compte « Autres réserves libres » pour le montant de 54 974.58 euros.

L'assemblée constate qu'après cette imputation le poste « Autres réserves libres » présentera un solde créditeur de 272 715.18 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

G.A G.M G.A

TROISIEME RESOLUTION

Les éléments suivants sont portés à la connaissance des actionnaires :

Monsieur GERGES Awny, Président actionnaire, a perçu une rémunération de 40 309.50 euros bruts pour l'exercice écoulé et clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du C.G.I.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte au Président du rappel dans son rapport de l'absence de distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau Code de Commerce déclare approuver les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

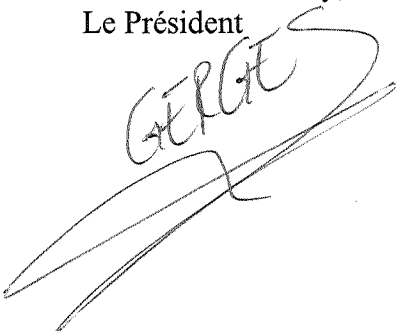
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par les actionnaires.

M. GERGES Awny,
Le Président



Mme RISK ALLAH Amel



Mme GERGES Mélodie Windy



A.C.M.R.

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Capital Social : 1.000 euros

Siège Social

42 avenue de la République

7511 PARIS 11^{ème} ARRONDISSEMENT

R.C.S PARIS 849 031 240

SIRET 849 031 240 00013

APE 5610A



RAPPORT DE GESTION

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin que, conformément à la loi et aux statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et vous rendre compte de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe
- Le texte du projet des résolutions à votre approbation

Nous vous précisons que les comptes de notre société soumis ainsi à votre approbation ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le bilan que se totalise pour 430 546.00 euros fait apparaître un bénéfice net comptable de 54 974.58 euros.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 628 603.00 euros, contre 655 333.00 euros l'année précédente soit une diminution de 4.08 % environ.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de production de services pour 628 603.00 euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 557 286.00 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges le plus importants sont les suivants :

- Achat de marchandises (166 602 euros)
- Salaires et charges sociales (266 271 euros)
- Charges externes (253 557 euros)

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et dotation aux amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice net comptable de 54 974.58 euros.

Nous maintenons notre effort sur la fidélisation de la clientèle et nous veillons à réduire tous les coûts inutiles comme ce fut le cas au cours de cette année.

RESULTAT – AFFECTATION

L'exercice clos au 31 décembre 2025 fait ressortir un bénéfice net comptable de 54 974.58 euros, que nous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Affectation au compte « Autres réserves libres » pour le montant de 54 974.58 euros.

L'assemblée constate qu'après cette imputation le poste « Autres réserves libres » présentera un solde créditeur de 272 715.18 euros.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "GÉRARD", with a large, sweeping flourish underneath.